

ON CONTINUE...

avec l'**UFR** des industries chimiques CGT

l'édito

LE PROGRÈS SOCIAL PASSE PAR LA MISE EN PLACE



« Nous avons deux choix dans la vie : le premier est d'accepter les choses comme elles sont et la deuxième est de prendre la décision de les changer. »

Denis Waitley,
Écrivain, consultant et conférencier motivateur américain

D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE

En 1946, dans un pays ruiné par la guerre, la Sécurité sociale a été mise en place. Pourquoi serions-nous incapables de remettre notre revendication d'une Sécurité sociale intégrale à l'ordre du jour dans un pays où les richesses créées par les travailleurs n'ont jamais été aussi abondantes ? Pourquoi ce qui est appliqué en Alsace-Moselle ne serait pas possible dans toutes nos régions ?

Au fil du temps, tous les gouvernements n'ont cessé de nous expliquer le leurre du « trou de la Sécurité sociale », de nous harceler sur la nécessité de maîtriser les dépenses socialisées de la santé qui seraient responsables, entre autres, de ce gouffre. Les déficits de la Sécurité sociale ne sont pas liés à une supposée mauvaise gestion mais aux crises du capitalisme. Et surtout, aux réponses politiques qui n'ont comme seul objectif d'offrir l'argent de nos cotisations aux multinationales des banques et des assurances. En s'associant avec le Capital pour lutter contre le salaire socialisé, par des exonérations de cotisations, par

des rémunérations aléatoires, des emplois précaires, etc... échappant aux cotisations sociales, les gouvernements successifs ont réduit les sources de financement de la Sécurité sociale.

En 2024, l'état du système de santé est catastrophique. Pas une région de France n'est épargnée par les déserts médicaux, le manque de personnel dans les hôpitaux, la main mise des groupes privés dans tous les domaines de la santé, de l'offre de soins de l'hôpital à la ville jusqu'aux patients ainsi que la recherche et la production de médicaments, de matériels et dispositifs médicaux. La santé n'est pas une marchandise. Il faut la sortir des griffes du Capital.

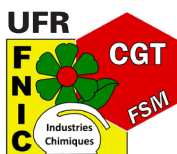
A cela s'ajoute la rupture du lien avec la Sécurité sociale qui est de plus en plus importante. Ceci est dû à un manque de personnel et à la mise en place du tout internet. Les retraités sont les premières victimes des choix de nos gouvernants, comme l'ensemble des travailleurs qui créent les richesses.

A ceux qui disent que les salariés des complémentaires santé, mutuelles et autres seraient les premiers impactés par la mise en place de nos revendications, la réponse est simple : dans une Sécurité sociale intégrale, nous aurons besoin de tous pour recréer du lien avec les cotisants par la mise en place d'un vrai service public de la santé dans les territoires et même dans les entreprises. Ce qui a été fait après la guerre est toujours possible en 2024, c'est une question de volonté politique.

Le seul moyen de sortir des griffes du Capital, c'est la mise en place d'un pôle public de santé regroupant, organisant et coordonnant l'offre de soin, de l'hôpital à la ville jusqu'aux patients, ainsi que la recherche et la production de médicaments, de matériels et dispositifs médicaux. La dépendance et l'autonomie seront partie intégrante de ce pôle public. Ce pôle public sera géré par la Sécurité sociale, intégralement financé par les cotisations sociales et sous contrôle des représentants des salariés et des patients. ■

Sommaire

Une : L'édito • p.2-3 Consultation sur l'offre de soin dans les territoires • p.4 L'orga-le point, le coup de gueule.



ON CONTINUE... avec l'**UFR** des industries chimiques CGT est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

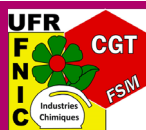
FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Serge Allègre**

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0129 S 08416

l'actualité



CONSULTATION

SUR L'OFFRE DE SOIN DANS LES TERRITOIRES

Dans la continuité de l'édito, nous soumettons ce questionnaire afin que l'ensemble des camarades exprime la réalité de l'ensemble des offres de soin dans les territoires. Ce questionnaire permettra à toutes et à tous d'exprimer leurs besoins et leurs propositions en matière d'accès aux services de santé offerts aux patients dans notre pays :

■ Avez-vous à proximité : (= entre 0 et 10 km)

- ☐ Médecin traitant ou cabinet médical
- ☐ Dentiste
- ☐ Ophtalmologue
- ☐ Dermatologue
- ☐ Kinésithérapeute
- ☐ Pharmacie
- ☐ Cabinet de radiologie
- ☐ Infirmières ou cabinet d'infirmières

- ☐ Hôpital public
- ☐ Clinique privée
- ☐ EHPAD
- ☐ Gynécologue / Urologue
- ☐ Laboratoire Biologie Médicale
- ☐ Autres. Précisez : _____

■ Médecine générale

- Avez-vous un médecin référent ? Oui ☐ Non ☐
- Si NON, exprimez vos difficultés : _____
- Comment prenez-vous rendez-vous ? Téléphone ☐ Physiquement ☐ Internet (Ex : Doctolib) ☐
- Autres : _____
- Combien payez-vous votre consultation ? /___/___/€
- Bénéficiez-vous du tiers payant ? Oui ☐ Non ☐
- Avez-vous un reste à charge ? Oui ☐ Non ☐
- Avez-vous une complémentaire santé ? Oui ☐ Non ☐
- Votre cotisation de complémentaire santé a-t-elle augmenté en 2024/2023 ? Oui ☐ Non ☐

■ Hôpital public - clinique privée

- Distance de l'hôpital ou de la clinique la plus proche de votre domicile : Km
- Avez-vous accès à des spécialistes ? Oui ☐ Non ☐
- Quels sont les délais pour un rendez-vous ? _____ jours _____ mois
- Avez-vous été dirigé vers le secteur... Public ☐ ou Privé ☐
- Était-ce votre choix ou pas ? Oui ☐ Non ☐
- Êtes-vous en capacité de payer un dépassement d'honoraires ? Oui ☐ Non ☐

► **EXPRIMEZ VOUS, FAITES REMONTER VOS REMARQUES, VOS DIFFICULTÉS, MAIS AUSSI VOS PROPOSITIONS**

■ **Service des urgences**

- ☐ Avez-vous eu besoin de ce service récemment ? Oui ☐ Non ☐
☐ Aviez-vous connaissance du forfait urgences ? Oui ☐ Non ☐
☐ Avez-vous déjà renoncé à vous soigner ? Oui ☐ Non ☐
☐ Si OUI exprimez les difficultés rencontrées (Par ex : dépassement d'honoraires trop important) :

■ Si vous souhaitez recevoir des informations et/ou nous joindre, merci de laisser vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse postale : _____
 _____ / / / / / / / /
 mail: _____ @ _____ ☎ / / / / / / / / / / / / / /



**Questionnaire à retourner
à l'UFR FNIC-CGT**



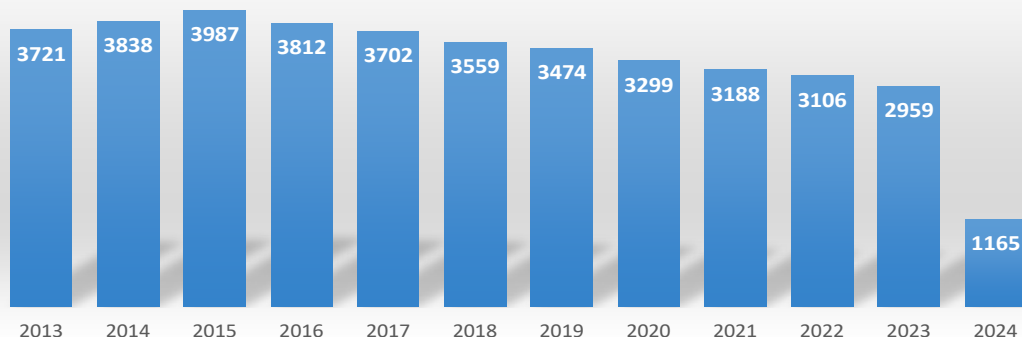
● Par courrier : Case 429-263 Rue de Paris
93514 Montreuil -Cedex

ou

● Par mail : contact@fnic-cgt.fr ou
gilles.hellier@fnic-cgt.fr

l'orga - le point...

FNI au 10 JUIN 2024



couper le lien avec l'entreprise. L'organisation de réunions avec des syndicats et des sections syndicales de retraités pour renforcer le syndicalisme retraité est plus que jamais à l'ordre du jour. Des contacts ont été pris avec des syndicats pendant le congrès. Il faudra les concrétiser dans le dernier trimestre de 2024.

La situation orga de notre UFR est à regarder de près. Elle reflète le constat de la non-prise en charge de la continuité syndicale. Il devient de plus en plus difficile de convaincre les futurs retraités de garder leur adhésion à la CGT. Beaucoup ne ressentent pas la nécessité de rester syndiqués. Ils veulent

STOP A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

COUP DE GUEULE !

■ Un secrétaire fédéral de la FNIC-CGT convoqué pour un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement !

Chaque jour, nous avons des Camarades qui sont détruits par la bourgeoisie de ce pays qui se reconnaît parfaitement dans ce patronat, portant haut les couleurs de la haine, du mépris et d'une revanche sur un salariat qu'il veut à ses pieds. Notre Camarade Timothée en est le parfait exemple. Chaque jour de sa vie est un combat contre l'injustice sociale, qu'elle soit à l'usine Toray, dans l'usine d'à côté, dans le bassin d'emploi, au niveau national et international. Le directeur de l'usine Toray n'a pas d'état d'âme : se servir d'une photo de profil sur Facebook du Front populaire pour la Palestine

libre, qui relève de la vie privée et qui n'a donc aucun lien avec l'entreprise, pour envisager de le licencier est particulièrement ignoble, s'exprimer auprès des salariés en demandant à sa hiérarchie de faire circuler une vidéo faisant entendre que l'entreprise doit se débarrasser de Timothée, au risque de perdre un client important, avec comme conséquence la pérennité du site donc les emplois de l'entreprise.

Quoi de mieux que de s'attaquer au Camarade symbole de la lutte dans l'entreprise pour atteindre ceux qui sont dans le syndicat et stopper toute envie de rejoindre les rangs de la CGT ? Au-delà de l'attaque contre le syndicat CGT de l'entreprise Toray, ce directeur défie toute la CGT en s'attaquant à notre structure professionnelle FNIC CGT, et cela nous ne pouvons pas l'accepter. Plusieurs Camarades dans nos syndicats, UD et FD sont dans la tourmente, risquant de perdre leur emploi, de se retrouver en prison pour avoir défendu la paix en Palestine, la liberté dans sa plus large expression et pour avoir eu le courage de se dresser devant ce patronat, qui a le soutien sans faille d'un gouvernement plus enclin à défendre et à autoriser des rassemblements avec croix gammées et bras tendus de l'extrême droite. Le scénario de la fin des années 30 pointe à l'horizon et cela exige une riposte de toute la CGT à la hauteur de ces attaques. ■

La FNIC CGT continuera de lutter contre toute forme de criminalisation et de répression sans limite de l'activité syndicale et apportera un soutien indéfectible à notre Camarade Timothée ainsi qu'à l'ensemble des militants de la CGT qui font de notre devise une obligation pour nous tous : « QUAND ON TOUCHE À UN MILITANT DE LA CGT, C'EST À TOUTE LA CGT QUE L'ON S'ATTAQUE. »